



Contacts :

Mohamed MEGHIT - Responsable DAES

Tél: 01 60 89 73 74 - Meghit.m@mairie-corbeil-essonne.fr

Rudy MOLCRETTE - Éducateur DAES

Tél: 01 60 89 73 73 - rudy.molcrette@mairie-corbeil-essonne.fr

Horaires d'accueil :

Du Lundi au vendredi de 9h30 à 16h
(Mercredi uniquement le matin)

Adresse :

MIVE : 4 bis, Boulevard Crété 91100 Corbeil-Essonnes
(En face du parking crété)

Dans le Bâtiment de la MIVE - 3^{ème} étage au fond du couloir
Tél : 01 60 89 73 73

Venir en bus

301, 303, 304, 405, arrêt Parking Crété

D ISPOSITIF D' A CCOMPAGNEMENT À L' E XCLUSION S COLAIRE temporaire

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'EXCLUSION SCOLAIRE TEMPORAIRE

Dispositif municipal qui a pour but de rendre la période d'exclusion scolaire des élèves plus utile et constructive et de lutter efficacement contre le décrochage scolaire. Le DAES s'adresse à tous les collèges de Corbeil-Essonnes et les collèges La Tuilerie et Rosa Parks.

Accueil des collégiens, mode d'emploi :

Dès la décision d'exclusion temporaire, le chef d'établissement notifie la sanction aux parents et propose une prise en charge. Après accord de la famille et du jeune, une rencontre est rapidement mise en place avec les professionnels du dispositif. Les journées des élèves alternent entre temps d'accompagnement scolaire et temps de remobilisation pour préparer dans de bonnes conditions leur retour en classe.

Quelques semaines après, un suivi sera mis en place avec le CPE du collège et l'élève pour refaire un point.

Le DAES vise à prévenir le décrochage scolaire précoce en proposant durant le temps d'exclusion :

■ Un ensemble d'action de prévention du décrochage et de remobilisation scolaire :

- Des entretiens individuels ou collectifs avec une psychologue et des éducateurs

■ L'émergence d'un projet personnel et/ou professionnel :

- Travail d'orientation professionnels et de journées d'immersion pour observation des métiers

- Temps d'échanges avec des professionnels de l'orientation et de l'insertion

Faire du temps de l'exclusion un temps utile et de ne laisser aucun jeune dans la rue, seul, livré à lui-même.

- Temps d'échanges avec des personnes issues des quartiers prioritaires donnant des exemples de réussite modélisant

■ La continuité de la scolarité :

- Temps de travaux scolaires individualisés

- Ateliers de sensibilisation sur différents thèmes : le harcèlement, les violences, le respect...

Le cadre rassurant du DAES permet de libérer la parole par une écoute active, c'est un espace où le jeune vient travailler sur sa sanction, ses freins, mais aussi sur ses envies.

« Derrière la mesure d'exclusion temporaire censée garantir le bon fonctionnement d'un établissement scolaire et la protection des autres élèves et des personnels, il y a le non-traitement de la difficulté rencontrée par l'élève, toute la problématique du décrochage scolaire, de la sortie du système éducatif sans qualification, du risque d'amplification des problèmes de comportement »

Médiateur de l'Éducation nationale, rapport 2012

Durée d'accueil de 1 à 5 jours, Repas du midi pris en charge par le DAES.

SEMAINE TYPE AU DAES					
	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
9H30-12H00	ENTRETIEN D'ACCUEIL FAMILLE ET ELEVE	ATELIER JEUX DE ROLE/DEBAT	TRAVAIL SCOLAIRE	TRAVAIL SCOLAIRE	TRAVAIL SCOLAIRE
	PRESENTATION, ECHANGES ET QUESTIONNAIRE DAES	ATELIER COLLECTIF AVEC LA PSYCHOLOGUE	ATELIER ORIENTATION et IMPROVISATION THEATRALE	ATELIER ORIENTATION	ATELIER SENSIBILISATION
	TRAVAIL SCOLAIRE				
12H00-12H45	PAUSE REPAS	PAUSE REPAS		PAUSE REPAS	PAUSE REPAS
12H45-13H30	TEMPS DU DAES	TEMPS DU DAES		TEMPS DU DAES	TEMPS DU DAES
13H30-16H00	ATELIER SENSIBILISATION	ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LA PSYCHOLOGUE		ATELIER D'EXPRESSION	RETOUR ET BILAN DE LA SEMAINE
		TRAVAIL SCOLAIRE			

*Les ateliers et les activités seront mis en place en fonction des prises en charge des élèves